Image not found or type unknown

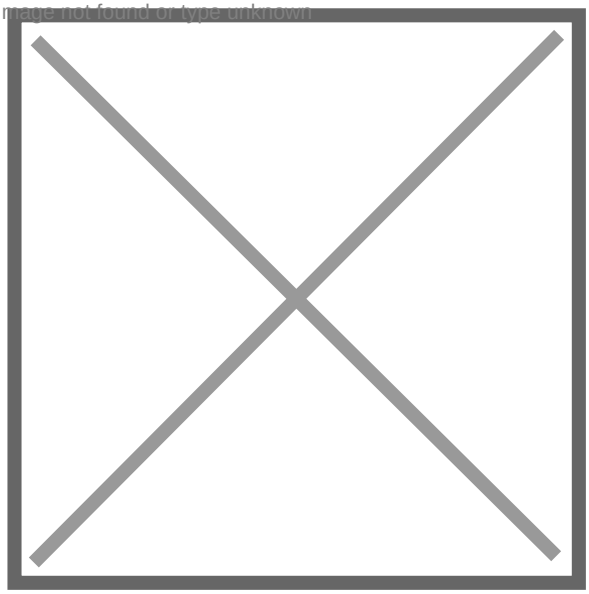

Bulletin mutation terre MSA

Par **Penemi**, le **10/02/2019** à **17:32**

Bonjour,
J'ai fait l'acquisition en 2013 d'un terrain pour y construire ma maison d'habitation. A l'époque, ce terrain était loué par un agriculteur.
Aujourd'hui, celui-ci part à la retraite (mais GAEC toujours existante). Il vient de me remettre un bulletin de mutation de terres de la MSA à compléter et en me demandant de le signer en tant que propriétaire et preneur.
Ce document n'aurait-il pas dû être signé au moment de l'acquisition, via le notaire notamment ?
Quelles conséquences sont-elles à prévoir de mon côté suite à la signature de ce document (notamment en terme de cotisation MSA, une partie du terrain étant utilisée pour mes chevaux de loisirs, et autres) ?
En vous remerciant par avance de votre avis.
Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés